

## Année 2024-2025

## Autorisation parentale obligatoire pour l'association des élèves (ALESA) et/ou l'association sportive

Merci de bien vouloir rendre ce document accompagné d'un **chèque de 15 euros** établi à l'ordre de l'ALESA, en précisant le nom de l'élève et la classe au dos du chèque.

Je soussigné(e) □ Mme □ M.		, responsable légal,
autorise l'élève : Nom	Prénom	
scolarisé(e) en classe de :	Né(e) le :	
adresse mail pour être joint :		
Tél. :		
☐ à participer aux sorties culturelles du LEGTA du Morvan sur les temps libres du mercredi après-midi et/ou les temps de soirées des internes ;		
☐ à pratiquer, dans le cadre de l'Association Sportive,		
☐ toutes activités qui seront programmées (cross, tournoi interne, tournoi à l'extérieur, etc)		
☐ à participer à des compétitions scolaires dans le cadre UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire)		
Ces activités se dérouleront le plus souvent le mercredi après midi.		
Fait à, le		
Signature,		